



**HAL**  
open science

## Imperator Caelestium

Gilbert-Charles Picard

► **To cite this version:**

Gilbert-Charles Picard. Imperator Caelestium. Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine, 1977, 35 (1), pp.89-113. 10.3406/galia.1977.1557 . hal-01939329

**HAL Id: hal-01939329**

**<https://hal.science/hal-01939329>**

Submitted on 14 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# IMPERATOR CAELESTIUM<sup>1</sup>

par Gilbert Charles PICARD

Dans son catalogue des dieux gaulois, César nomme un maître des choses célestes ; il l'appelle Jupiter, bien que la place qu'il lui attribue dans l'énumération, qui est l'avant-dernière, incite à penser que ce Jupiter celtique n'avait pas dans son panthéon la même prééminence que son homologue romain dans le sien<sup>2</sup>. Les documents postérieurs à la conquête montrent Jupiter, tantôt sous l'aspect de Zeus, tantôt avec une apparence originale. Ainsi quelque cent soixante groupes, retrouvés sur le territoire des Gaules et des Germanies romaines, représentent un dieu cavalier que supporte un anguipède couché<sup>3</sup> (fig. 1) ; les dédicaces qui accompagnent certains de ces monuments nomment *Jupiter Optimus Maximus* ; un certain nombre de ces statues ont d'ailleurs conservé un foudre que brandissait le dieu. La majorité de ces groupes étaient portés par une colonne, souvent surélevée sur deux piédestaux, l'inférieur généralement quadrangulaire, le supérieur ordinairement octogonal. Ces piédestaux portent sur leurs faces la représentation de divinités qui ont valu aux quadrangulaires – ainsi qu'à des autels dont il est quelquefois difficile de les distinguer – le nom de « pierres à quatre dieux » (Viergöttersteine)<sup>4</sup>.

Les nombreux savants qui se sont intéressés à ces monuments depuis la fin du siècle dernier, ont essayé d'abord de déterminer avec le plus de précision possible les données fondamentales suivantes :

1 Cette étude a été d'abord présentée, sous une forme simplifiée, au colloque « Du Léman à l'Océan » : cf. *Caesarodunum*, 10, 1975, p. 176-184.

2 *B.G.*, VI, 17, 2. *Post hunc (Mercurium), Apollinem et Martem et Iovem et Minervam. De his eadem fere quam reliquae gentes habent opinionem : ... Iovem imperium caelestium tenere.* Sur le Jupiter gaulois, P.-M. DUVAL, *Les dieux de la Gaule*, 1957, p. 72 et s. ; J. DE VRIES, *Religion des Celtes*, p. 38 et s. Le nom celtique de ce dieu n'est pas connu. Des anthroponymes comme *Diviciacos* indiquent que la racine du nom indo-européen du dieu céleste, *Dyaus* n'avait pas disparu dans le gaulois du temps de La Tène. *Taranis* connu par Lucain, *Pharsale*, I, 446, n'est peut-être qu'une épithète désignant le dieu du tonnerre.

3 La bibliographie sur le dieu cavalier à l'hippophore est énorme, mais le seul ouvrage d'ensemble reste celui de HERTLEIN, *Die Jupitergigantensäulen*, 1910 largement utilisé par A. B. COOK, *Zeus*, II, p. 57-93. Voir la mise au point de P.-M. DUVAL, dans *Rayonnement des civilisations grecque et romaine...* (Actes du VIII<sup>e</sup> Congrès d'Archéologie classique), p. 137-138, et la bibliographie de M. Th. et G. RAEPSAET-CHARLIER, *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, II, 4, 1975, p. 211.

4 Sur les pierres à quatre dieux, l'étude essentielle est celle de K. HAUG, dans le *Lexikon der Griechischen und Römischen Mythologie*, s.v. Viergöttersteine, col. 305-319, 1925. Cf. aussi, du même auteur, *Westdeutsches Zeitschrift*, 10, 1891, p. 10 et s.

Catégorie	Série	Groupe	Nature des monuments	Nombre	Localisation	Chronologie	Observations
A  Cavalier et anguipède	1		colonnes sur double piédestal supportant un groupe de Jupiter cavalier et de l'hippophore	env. 160 groupes entre 250 et 300 pierres à 4 dieux	60 % entre Meuse et Rhin 20 % à l'e. du Rhin 7 % b. Seine 7 % b. Loire	entre 50 et 250	multiples variantes : il n'y a pas deux monuments exactement semblables.
	2		colonnes dépourvues d'un élément	?	?	?	un seul exemple sur : colonne de Cussy.
	3	a b	groupes cavalier et hippophores non portés figurines	?	?	?	
B  Jupiter et anguipède ou captif, sans cheval	1		Jupiter debout posant sa main sur la tête d'un anguipède dressé contre sa jambe	5 groupes env. 10 figurines 1 stèle	3 groupes en Aquitaine, 2 en Rhénanie	11 <sup>e</sup> s. ou 1 <sup>re</sup> moitié du 11 <sup>e</sup>	l'anguipède des figurines est femelle
	2		Jupiter debout, captif barbare à son côté	5 groupes	4 en Aquitaine, 1 en Rhénanie	11 <sup>e</sup> s.	parenté étroite avec statues d'Hadrien et Antonin
	3		Jupiter enjambant l'anguipède	2 groupes	Grand et Nimègue	?	la restitution du groupe de Nimègue est problématique
	4		Jupiter assis, anguipède à ses pieds	1	Mouhet (Indre)	11 <sup>e</sup> s.	
C  Piliers à images divines	1		piliers avec images de dieux celtiques et romains	2	Paris et Mavilly	1 <sup>re</sup> moitié du 1 <sup>er</sup> s.	
	2		piliers avec images de dieux romains	2	Cologne et Vinsobres	11 <sup>e</sup> s. ?	certaines pierres à quatre dieux pourraient appartenir à cette série
D  Colonnes portant un Jupiter isolé (avec Junon)	1 2		colonne de Néron colonnes portant un Jupiter trônant	1	Mayence	65-66	
		a	portées sur pierre à 4 dieux	1	Mayence	?	
		b	avec images sur le fût	12	Germanie inférieure	?	
	3		mosaïque représentant le culte d'une statue jovienne sur colonne	1	St-Romain-en-Gal	vers 200	
E  Monument du type Yzeures			tour à étages	3 au moins	Aquitaine (Turons, Pictons, Bituriges)	fin 11 <sup>e</sup> s.	certaines pierres à 4 dieux appartiennent probablement à des monuments de ce type



1 Cavalier à Fanguipède d'Ehrang.



2 Cavalier et tritons de Tongres.

1) La répartition géographique. La grande majorité des cavaliers à Fanguipède et des pierres à quatre dieux provient de l'Est de la Gaule et des Germanies romaines, y compris les Champs Décumates. Une carte dressée par P. Lambrechts en 1942<sup>5</sup> en recensait 31 sur la rive droite du Rhin, 62 entre Rhin et Moselle, 27 entre Moselle et Meuse, 11 dans le bassin de la Seine, 2 sur la rive droite de la Loire, 3 en Armorique, 6 au sud de la Loire ; on en connaît un en Angleterre, près de Cambridge. Il n'en existe aucun dans une autre partie de l'Empire romain. Même en tenant compte des découvertes survenues dans le dernier tiers de siècle<sup>6</sup>, qui ont notablement accru le nombre des monuments en Gaule centrale, il reste incontestable que le culte du Jupiter cavalier a été surtout populaire au voisinage du *limes* rhénan, mais qu'un nombre non négligeable de ses monuments se rencontre sur le reste du territoire gallo-britannique.

2) La chronologie des documents. Un certain nombre de colonnes de Jupiter sont datées épigraphiquement. La plus ancienne remonte à l'an 170 de notre ère, la plus récente a été consacrée en 246<sup>7</sup>. La question est de savoir si les monuments non datés, de beaucoup

<sup>5</sup> *Contributions à l'étude des divinités celtiques*, 1942 ; reproduite par J. DE VRIES, *op. l.*, p. 40.

<sup>6</sup> Une carte plus complète établie par le Römisch-Germanisches Museum de Mayence a été reproduite par J. DEBAL, *Bull. Soc. arch. et hist. de l'Orléanais*, V, 42, 1973 ; cité par la suite *BSAHO*, p. 20. Malheureusement cette carte figure à la fois les colonnes au groupe équestre, les colonnes au Jupiter trônant et les pierres à quatre dieux, à l'aide de cercles dont la couleur, différente selon les catégories n'apparaît pas sur la reproduction.

<sup>7</sup> HAUG, *l.l.*, col. 315 ; une inscription datée sous Marc Aurèle, deux sous Septime Sévère, deux sous Alexandre Sévère, quatre sous Gordien et Philippe ; cette répartition suffit à montrer que l'habitude de dater les monuments s'est introduite tardivement et généralisée plus tardivement encore ; la proportion des pierres datées n'est que de moins de 5 % du total.

les plus nombreux, se situent tous dans cette tranche chronologique. On n'y peut guère répondre, en ce qui concerne les monuments anciennement découverts, que par l'analyse stylistique ; nous essaierons de le faire, provisoirement et partiellement, dans la suite de ce travail. Dans le cas rarissime de la découverte nouvelle d'un mouvement qui n'a été déplacé ou réutilisé ni dans l'Antiquité tardive ni au Moyen Âge, les données archéologiques fournissent un excellent critère de datation ; c'est ce qui s'est produit récemment à Tongres (fig. 2)<sup>8</sup> ; or, J. Mertens conclut dans ce cas à une date flavienne, antérieure donc d'une centaine d'années à la plus ancienne dédicace épigraphique. Au contraire, il n'existe aucune raison de penser, avec G. Becatti, que des colonnes aient été dressées après les invasions du III<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>.

3) Rapports entre les colonnes de Jupiter et d'autres monuments. On a souvent considéré comme apparentés aux colonnes de Jupiter des monuments d'une autre catégorie ; ainsi le pilier des nautes de Paris est dédié à Jupiter et les dés superposés qui le constituent peuvent être considérés comme autant de « pierres à quatre dieux »<sup>10</sup>.

Une partie considérable des études est consacrée à la signification des monuments, à leurs liens avec une population déterminée ; il s'agit là, nous semble-t-il, de considérations qui ne devraient être abordées qu'une fois résolus les problèmes fondamentaux de répartition géographique, de typologie et de chronologie. Or, ceux-ci sont évidemment étroitement imbriqués, et le plus important concerne la typologie ; on ne peut en effet étudier les répartitions dans le temps et dans l'espace que si on sait exactement quels monuments il s'agit de classer. Nous avons pu constater que cette typologie avait été insuffisamment traitée : des 15 types qui vont être examinés, quatre n'avaient jamais été pris en considération (A3, C2, D3 et E).

Nous classons dans la catégorie A tous les monuments comportant la représentation du cavalier à l'anguipède.

La série A1 comprend les colonnes de type « canonique », c'est-à-dire celles qui comportent le double piédestal, le fût, le chapiteau, et le groupe du cavalier et de l'hippophore. Cette série est de beaucoup la plus nombreuse (plus de 150 monuments). Mais elle présente des variations portant sur tous les éléments du monument :

a) le dieu cavalier peut être imberbe ou barbu, nu, vêtu (de manière fort diverse), cuirassé, et porte des attributs divers (foudre, roue ou lance). La tête est nue ou couronnée de lauriers (à Grand).

b) La monture est généralement un cheval, harnaché (avec une selle ou avec un tapis) ou nu. Il charge au galop ou marche au pas. Dans un cas, Jupiter est en char<sup>11</sup>.

c) L'hippophore est généralement un personnage anguipède unique, et autant qu'on puisse en juger, mâle (fig. 3). Mais on connaît des anguipèdes femelles<sup>12</sup>. Au lieu d'anguipèdes on peut trouver

<sup>8</sup> J. MERTENS, *Rev. arch.*, 1972, 1, p. 9.

<sup>9</sup> *La colonna coclide istoriata*, p. 13-14.

<sup>10</sup> L'intégration dans une même catégorie du pilier des nautes et des colonnes au cavalier a été soutenue surtout par P.-M. DUVAL, *I.L. Paris Antique*, p. 197 et s. Elle avait été rejetée notamment par HAUG, *I.L.*, col. 312.

<sup>11</sup> Groupe de Weissenhof, au Musée de Stuttgart ; ESPÉRANDIEU, *Germanie*, 407. Cf. A. B. COOK, *op. l.*, p. 76, fig. 36.

<sup>12</sup> A Saint-Maho en Bretagne, *ESP.*, 3036. Cf. J. DE VRIES, *op. l.*, p. 41. Il existe des chapiteaux décorés d'anguipèdes femelles : J.-J. HATT, *Strasbourg, Sculptures antiques régionales*, 1964, n° 152. Cf. aussi une figure isolée d'anguipède femelle, *ibid.*, n° 165. Voir *infra*, p. 96-97.

des Tritons<sup>13</sup>. A Tongres ce sont deux géants que renverse la charge impétueuse de Jupiter. A Vienne-en-Val, l'hippophore, peut-être accroupi dans la pose ordinaire de « Cernunnos »<sup>14</sup>, est flanqué de deux petits assesseurs qui soutiennent les pieds du cavalier. Dans un groupe de Luxeuil connu seulement par des dessins du xviii<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>, le cheval au pas pose le pied sur la tête d'un personnage enterré jusqu'au cou. C'est à tort qu'Espérandieu a suspecté l'exactitude de cette reproduction ; une statuette de la série BI provenant de Dompierre-les-Églises<sup>16</sup> montre, en effet, Jupiter debout posant le pied sur une tête émergeant du sol. A Neschers, en Auvergne<sup>17</sup>, l'hippophore est réduit à un masque, gigantesque par rapport au cavalier, pourvu de deux bras qui sont soudés à son occiput. Il est facile de trouver l'origine de ces représentations dans l'art impérial. La statue équestre de Domitien dressée au Forum Romain en 91 nous est connue par des monnaies et par le premier poème des *Silves* de Stace : l'empereur était représenté sur un cheval au pas qui posait le pied sur la tête du Rhin captif, émergeant du sol :

*vacuae per caespile terrae  
aerea captivi crinem legil ungula Rheni*<sup>18</sup>

La statue de Luxeuil devait reproduire assez fidèlement le modèle romain. Celle de Neschers apparaît comme une adaptation inspirée par l'imagination fantastique d'un sculpteur encore pénétré d'esprit celtique<sup>19</sup>. Le symbolisme en tout cas est celui même qu'indique Stace : Jupiter (ou Domitien) triomphant sans combattre (Domitien garde l'épée au fourreau) par la seule manifestation de leur « sacré ». Le fleuve, ou le génie chthonien ne peut s'opposer à cette force surnaturelle, mais c'est malgré eux, en vaincus et captifs, qu'ils la subissent. On soulève donc un faux problème quand on cherche à distinguer des hippophores luttant contre leur vainqueur et des hippophores « collaborant » avec lui<sup>20</sup>. La distinction entre les deux classes n'existe qu'en fonction d'une conception théologique hellénistico-romaine du pouvoir de la Providence, considérée tantôt comme transcendantale et tantôt comme militante.

d) Le chapiteau. Certaines colonnes au cavalier avaient un chapiteau non figuré<sup>21</sup> mais la grande majorité possède un chapiteau corinthisant, généralement orné sur chaque face d'un buste féminin qui a été interprété soit comme une Saison soit comme une heure du jour ou l'un des âges de la vie<sup>22</sup>. Ces chapiteaux corinthisants se répartissent en quatre classes :

13 C'est le cas à Tongres, où l'un des hippophores tient une rame ; et à Rottenburg (ESPÉRANDEU, *Germanie*, 609. S. REINACH, *RS*, II, 529, 48 ; dans la plupart des cas, l'extrémité des queues étant brisée, on ne peut voir s'il s'agit de nageoires ou de têtes de serpents. Cependant dans certains groupes (Mayence, Espérandieu 5 777), les serpents mordent le dieu.

14 J. DEBAL, *BSAHO*, V, 1968, p. 199-200. G. Ch. PICARD, dans *Comptes rendus Acad. Inscriptions*, 1970, p. 179.

15 S. REINACH, *Rép. Stat.* (abr. : *RS*), II, 532, 3 et 6, d'après Caylus. Cf. E. ESPÉRANDEU, *Rev. arch.*, 1917, I, p. 75.

16 J. PERRIER, *Bull. Soc. arch. et hist. du Limousin*, 92, 1965, p. 79-82 ; P.-M. DUVAL, dans *Rev. études anciennes* (abr. : *REA*), 1965, p. 428-429, n° 13.

17 ESP., 8186 ; P.-F. FOURNIER, *Le dieu cavalier à l'anguipède dans la cité des Arvernes*, dans *Rev. arch. du Centre* (abr. : *RAC*), I, 1962, p. 105 et s.

17 Sur *Equus Domitiani*, E. NASH, *Bildlexikon*, I, p. 389 ; G. Lugli, *Centro Monumentale*, p. 158-160. F. CASTAGNOLI, *Arch. Classica*, 5, 1953, p. 107-109 ; la monnaie se trouve dans *BMC*, II, 406.

18 *Silves*, I, 50-51 (édition Frère-Izaac, p. 16).

19 Le dessin de Caylus fait apparaître, du côté gauche du cavalier, un personnage en chlamyde que le dieu semble soutenir par les épaules ; ce pouvait être un génie associé à Jupiter, voire Ganymède qui apparaît assez souvent sur les socles des colonnes. Un génie ailé précède le cavalier à Grand, et remplace l'hippophore.

20 C'est Hertlein (*op. l.*, p. 28) qui a, semble-t-il, le premier soutenu cette idée d'une collaboration entre le cavalier et l'hippophore, adoptée depuis avec diverses variantes par la plupart de ceux qui cherchent une interprétation naturaliste du groupe ; cf. la discussion par J. DE VRIES, *op. l.*, p. 42.

21 A Wiesbaden, ESPÉRANDEU, *Germanie*, n° 31 ; il s'agit d'une colonne de très petites dimensions dont le tambour n'est pas sculpté.

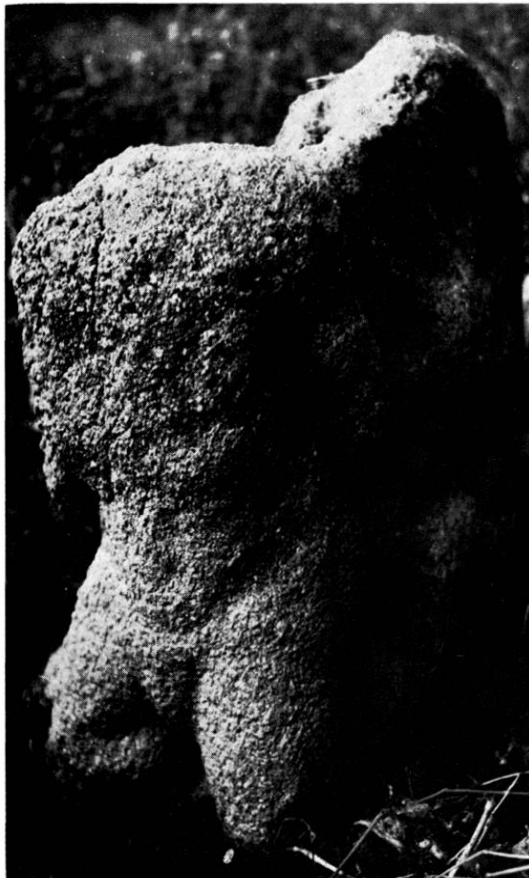
22 Sur les chapiteaux des colonnes au cavalier, E. VON MERCKLIN, *Antike figuralkapitelle*, p. 85 et 95 (n°s 234, 240, 242 à 246, 279, 304-311) ; H. KÄHLER, *Römische Kapitelle des Rheingebiets*, p. 53 et s.



3 Cavalier et hippocore de Vienne-en-Val.



4 Pierre à quatre dieux de Vienne-en-Val.



5 Groupe du Mouhet.

z) Chapiteaux à *calathos* bas avec feuilles d'angle enroulées en volutes et feuille médiane étalée au milieu de chaque face et portant un buste. Ce type dérive d'un modèle italo-hellénistique bien connu, représenté en Gaule à *Glanum*.

β) Chapiteaux à *calathos* plus haut, portant une couronne complète d'acanthes et au-dessus un buste encadré par les feuilles d'angle en volutes. C'est le type le plus répandu.

γ) Chapiteaux à double couronne d'acanthes et à volutes normales entre lesquelles se détache le buste.

δ) Chapiteaux aberrants, avec buste placé au milieu du feuillage.

e) Le fût. La plupart des fûts de la série A sont fuselés ; ce galbe n'est pas exceptionnel, comme il a été dit et se rencontre assez fréquemment sur des colonnes du III<sup>e</sup> siècle, en particulier en Afrique. La surface est généralement recouverte d'imbrications<sup>23</sup>. La hauteur du fût varie de trois pieds (Wiesbaden) à plusieurs mètres.

f) La base est tantôt de type attique et tantôt de type toscan.

g) Le tambour. Dans le type A1, un tambour cylindrique ou polygonal fait la liaison de la colonne et du piédestal. Ce tambour peut être lisse<sup>24</sup> mais le plus souvent il porte, dans des niches, les images des dieux de la semaine, complétées, dans le cas d'un tambour octogonal, par une figure supplémentaire. Mais on trouve aussi des dieux ou génies très divers, y compris, semble-t-il, dans un cas, les génies personnels des dédicants<sup>25</sup>.

h) Le piédestal. Dans le type A1 il est toujours parallélépipédique. Sur chaque face est en général gravée une image divine. Mais les combinaisons sont très variées<sup>26</sup>. Dans la Germanie et l'Est de la Gaule, environ 60 % des *Viergöttersteine* présentent Junon, Minerve, Hercule et Mercure, c'est-à-dire les deux compagnes de Jupiter dans la triade capitoline associées au plus populaire des dieux romano-germaniques et au premier des dieux gallo-romains. Dans le reste de la Gaule, nous rencontrons des formules très diverses et notamment, à Paris et à Vienne-en-Val (fig. 4), un groupement Mars, Vénus, Vulcain, hérité peut-être d'une dévotion césarienne<sup>27</sup>.

23 Sur le fût des colonnes au cavalier, cf. H. WALTER, *La colonne ciselée dans la Gaule romaine*, 1970, p. 24-31.

24 A Wiesbaden, *supra*, n. 22.

25 C'est le cas sur le très curieux monument de *Sedatius Stephanus* à Wiesbaden : ESPÉRANDIEU, *Germanie*, 101 ; *infra*, p. 111.

26 Les études de K. Haug, citées *supra* n. 4, restent les plus valables malgré leur ancienneté, sauf du point de vue chronologique.

27 Sur les pierres à quatre dieux avec l'image de Vulcain, cf. en dernier lieu : F. BROMMER, *Der Gott Vulkan auf provincialrömischen Reliefs*, 1973. Très rarement représenté dans le reste du monde antique, Vulcain apparaît sur trente-trois pierres à quatre dieux et sur cinq pierres à huit dieux ; on le voit également sur d'autres reliefs qui se rencontrent principalement en Germanie. F. Brommer montre qu'il a été « syncretisé » avec Mercure et peut-être avec Silvain ; il aurait été assimilé d'autre part à un dieu germanique (Donar ?). Le problème est de savoir comment *Vulcanus* a été introduit en Gaule, puis en Germanie. La triade Vénus-Mars-Vulcain se rencontre sur l'autel de Civita Castellana (*Falerii*) ; la déesse est représentée sous l'aspect de la *Venus Genitrix* césarienne, et la triade reçoit le sacrifice d'un guerrier, probablement Enée ; le monument est datable de l'époque triumvirale (R. HERBIG, *Röm. Mitt.*, 12, 1927, p. 129 et s. Cf. *RAC*, 8, 1969, p. 205 et fig. 5). Nous avons donc là la preuve d'un culte officiel de la triade à l'époque césarienne en Italie, fait dont Brommer nous paraît sous-estimer l'importance. Cette triade se retrouve en Gaule, à Mavilly, à Paris (pilier de Saint-Landry) et à Vienne-en-Val ; il est invraisemblable qu'elle s'y soit constituée par hasard. L'influence de l'autel de Civita Castellana est d'ailleurs sensible sur des reliefs rhénans, comme celui de Hausen (BROMMER, p. 33) mais en Gaule et en Germanie il n'existe pas de culte propre de Vénus ; celle-ci est donc aisément éliminée au profit d'une autre déesse comme *Fortuna* : à Vienne-en-Val, à côté de la base où apparaissent Jupiter, Mars, Vulcain et Vénus (DERAL, *B.S.A.H.O.*, 1973, fig. 11), une autre montre Mars et Vulcain accompagnés de *Virtus* et de *Fortuna* (*ibid.*, fig. 22). A Yzeures où nous retrouvons Mars et Vulcain, Vénus est sans doute remplacée par les héroïnes nues, Hésione et Andromède. Vulcain d'autre part, en tant que dieu de la métallurgie, est attiré par les techniciens, Mercure et Minerve (BROMMER, p. 27-28). Ces données permettent d'entrevoir les phénomènes très complexes qui ont présidé à la constitution des associations divines illustrées par nos monuments. Nous sommes en complet désaccord avec l'idée de Brommer (p. 29) selon laquelle ces associations correspondraient au sentiment des populations locales, sans souci de la théologie romaine.



Nous plaçons dans la série A2 des colonnes auxquelles manque un des éléments de la série A1. La célèbre colonne de Cussy dans la Côte-d'Or n'a qu'un piédestal octogonal, sculpté des images de Junon, Minerve, Hercule, Vulcain, qu'accompagnent Mercure?, Neptune, une nymphe (ces deux dernières figures indiquant sans doute le lien avec un culte de source), ainsi que Ganymède. Une image de Jupiter couronnait sûrement le monument, mais il n'est pas prouvé qu'elle ait été équestre<sup>28</sup>.

Nous rangeons dans la série A3 a des images du cavalier à l'hippophore qui n'étaient pas exhaussées sur colonne ; c'était le cas, fort probablement, du principal groupe de Vienne-en-Val<sup>29</sup>. D'autres groupes du même type étaient sans doute présentés aussi sur une base peu élevée, mais il est difficile de les identifier. En tout cas l'existence de ces sculptures est rendue certaine par celle de représentations miniatures en terre cuite, qui forment notre groupe A3 b ; ces figurines sont peu nombreuses : on n'en connaît que deux, dont une appartient au Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye<sup>30</sup>. Mais elles ont le grand intérêt, d'abord de prouver que la colonne n'était pas le support indispensable du type, et que par conséquent il n'en faut pas tenir compte pour déterminer sa signification<sup>31</sup> ; ensuite de confirmer qu'il s'agissait d'une forme culturelle dont le rayonnement dépassait un cadre strictement régional.

La catégorie B groupe les Jupiters associés à un anguipède, mâle ou femelle ou à un captif, mais non montés ; elle comprend quatre séries :

B1. Le dieu est debout, l'anguipède plus petit dressé contre une de ses jambes, la main du dieu posée sur sa chevelure, dans un geste de domination, et non de communion comme l'avait cru F. Benoit<sup>32</sup>. Cette série est représentée par un groupe en ronde bosse inédit, assez bien conservé, à *Argentomagus (Biluriges Cubi)*, les débris plus ou moins mutilés de quatre autres à Vayres (Gironde) et à Bordeaux, chez les *Biluriges Civisci*, à Ladenburg et à Rottweil en Germanie ; en outre, une dizaine de figurines du Musée des antiquités nationales, fabriquées dans l'Allier ; celles-ci présentent des particularités remarquables : l'anguipède est femelle, le dieu porte des braies. Une stèle découverte à Rezé (Loire-Atlantique), chez les Nannètes, représente dans une niche un dieu imberbe posant la main sur la tête d'un anguipède grimaçant<sup>33</sup>.

28 ESPÉRANDIEU, III, 2032 ; S. REINACH, *RR*, I, p. 115. E. THEVENOT, *Annales de Bourgogne*, 1934, p. 305 et s. ; *Divinités et sanctuaires de la Gaule*, p. 28 et s. L'identification des figures, très usées est difficile. Nous avons proposé en 1969 (*RAC*, p. 198) de reconnaître Vulcain ; cette identification, fondée sur l'identité d'attitude avec le Vulcain à la proue de Vienne-en-Val, est écartée sans discussion par Brommer, à cause de l'absence d'attributs, argument qui nous paraît peu valable en l'état du monument : les interprétations de Reinach (captif) et Espérandieu (Saturne) que cite Brommer ne supportent pas l'examen : il n'y a pas de captifs sur les socles des autres colonnes, et Espérandieu n'avait pensé à Saturne que parce qu'il croyait être en présence des dieux de la semaine. Le personnage entre Ganymède et la nymphe ne peut être Diane, comme le voudrait Thevenot, en raison de sa nudité ; le sexe est incertain en raison de la dégradation ; peut-être Mercure avec son bouc ? De toute manière le sculpteur a voulu d'abord placer, sur cette colonne à socle unique, les figures qui auraient normalement trouvé place sur une pierre à quatre dieux : Junon, Minerve et Hercule ; Vulcain complète bien cette série dans laquelle Mercure s'insère aussi naturellement. Ganymède appartient à la série des amours de Zeus fréquemment représentée sur un second socle, et est peut-être interprété comme le génie de Jupiter (*supra*, n. 19). Neptune et la nymphe font sans doute référence à un culte de source, comme le pense Thevenot ; la rareté de leurs images dans le répertoire habituel prouve bien que cette association d'une source et d'une colonne n'était qu'exceptionnelle.

29 DEBAL, *BSAHO*, 1973, p. 13-14.

30 M. ROUVIER-JEANLIN, *Les figurines gallo-romaines en terre cuite au Musée des Antiquités nationales*, p. 218 et pl. n° 522.

31 Ce qui écarte les rapprochements avec les « piliers du ciel », l'Irminsul, etc. avancés par Hertlein et Cook.

32 *Mélanges Charles Picard*, I, p. 52.

33 Sur cette série et la suivante, en général, F. VIAN, *Répertoire des Gigantomachies*, p. 34, n° 83. Le groupe d'*Argentomagus* a été identifié par M<sup>lle</sup> C. Merleau-Ponty, dans un mémoire de maîtrise inédit ; il est conservé au Musée de la Société des amis d'*Argentomagus* à Saint-Marcel (Indre) ; manquent la tête du dieu (nu), ses attributs et le bas des deux figures. Groupe de Vayres, ESPÉRANDIEU, 1249. Débris de Bordeaux (main posée sur une tête), Esp. 1197. Fragment de Ladenburg (jambe et anguipède), Esp., *Germanie*, 325 ; fragment de Rottweil (même état), *ibid.*, 644. Figurines : M. ROUVIER-JEANLIN, *op. l.*, p. 216 et s. n°s 513-521. Stèle de Rezé Esp., 3016.

B2. Cette série ne diffère de la précédente que parce que l'anguipède est remplacé par un humain enchaîné, de type barbare. Elle comprend un groupe en ronde bosse presque complet, trouvé à Saint-Christophe-le-Chaudry, chez les *Bituriges Cubi* : un second, auquel ne manque que la tête du dieu, qui vient de Gaud chez les Lémovices ; un troisième, intact sauf la tête de l'anguipède trouvé à Champagnat, dans la même *civitas* ; un groupe de Mayence, où Jupiter est décapité<sup>34</sup> ; enfin un débris (jambe et captif) à Andernos. Cette série a le très grand intérêt d'être très proche à la fois de la précédente, avec qui elle a souvent été confondue, et d'une série de statues impériales ayant un captif à leur pied ; les plus connues sont les Hadriens du type de Hierapytna, et cette famille est représentée en Gaule par l'Antonin du théâtre d'Orange<sup>35</sup>. Il semble bien, d'ailleurs, que le Jupiter de Saint-Christophe-le-Chaudry ait un visage assez proche de celui d'Hadrien ou d'Antonin.

B3. Cette série ne comprend qu'un monument : un groupe de Grand, au Musée d'Épinal ; le dieu, décapité, enjambe une anguipède femelle<sup>36</sup>. On sait que le sanctuaire de Grand, où Apollon était le dieu principal, a rendu un groupe, d'ailleurs aberrant, de la catégorie A, série 1. Jupiter devait être là l'hôte d'Apollon, comme Apollon était l'hôte de Jupiter à Vienne-en-Val.

B4. Cette série ne comprend aussi qu'une pièce : le groupe du Mouhet (Indre) (fig. 5), non loin d'*Argentomagus*<sup>37</sup>. Jupiter est représenté assis, sur un siège dont le dossier est décoré d'une roue (et non sur un char, car la roue unique est sculptée sur la face postérieure et non sur une face latérale) ; un anguipède aux mains ligotées est agenouillé sur le côté gauche du siège ; l'un des pieds du dieu est posé sur l'une de ses « jambes » serpentines.

La catégorie C comprend des piliers quadrangulaires ornés d'images divines ; certaines de ces figurations sont d'inspiration purement celtique ; elles apparaissent sur des monuments dont l'un, le pilier des nautes de Paris, est par chance daté du règne de Tibère par son inscription.

Il constituera notre série C1 avec le pilier de Mavilly<sup>38</sup>. Le problème posé par ces documents est celui, envisagé ci-dessus, de leur parenté avec les colonnes de la série A1. Nous avons donné les raisons qui permettent d'affirmer cette parenté pour le pilier de Paris ; celui de Mavilly, dont on ignore le dédicataire, est en tout cas formé par la superposition de pierres à quatre dieux<sup>39</sup>.

La série C2 comprend des piliers également quadrangulaires exclusivement ornés d'images de divinités classiques. Un pilier du musée de Cologne, provenant de Neumarkt<sup>40</sup>, porte les images superposées de Vénus, Vulcain et Minerve. A Vinsobres, près de Nyons, fut découvert en 1971 un pilier de section carrée portant les images, elles aussi superposées, de Junon et de Minerve<sup>41</sup>. Dans le premier cas nous avons donc une déesse capitoline associée à deux membres de la « triade césarienne » déjà rencontrée dans la série A1 ; dans le second, deux déesses capitolines. La série C2,

34 Groupe de Saint-Christophe-le-Chaudry, au Musée de Bourges : P. CRAVAYAT, *Mém. Un. Soc. Sav. de Bourges*, VIII, 1959-1960, p. 17-23. Ch. PICARD, *Gallia*, XIX, 1961, p. 316-317. Gaud, Esp., 1581. Champagnat, Esp., 7502. Mayence, Esp., 5772. Andernos, Esp., 1237.

35 Sur ces statues, C. C. VERMEULLE, *Hellenistic and Roman cuirassed statues*, *Berytus*, XIII, 1959-1960, p. 55-57 ; H. G. NIEMEYER, *Studien zur Statuarischen Darstellung der römischen Kaiser*, p. 97-98. Antonin du théâtre d'Orange : ESPÉRANDIEU-LANTIER, 7979 ; VERMEULLE, *op. l.*, p. 60, n° 217 ; NIEMEYER, *op. l.*, n. 222 et 431.

36 ESPÉRANDIEU, 4897. Le groupe mutilé de Nimègue, Esp., 6623 représentait peut-être le même thème ; subsistent les jambes du Jupiter, un anguipède, et une troisième figure sur laquelle l'anguipède se serait appuyé ?

37 Ch. LELONG, dans *RAC*, IX, 1970, p. 123-126.

38 Esp., 2067 ; A. GRENIER, *Manuel A.G.R.*, IV, 2, p. 685-695.

39 Pour le foudre en bouquet de Jupiter, voir A. B. COOK, *Zeus*, II, p. 771 et le bronze de Strasbourg, J.-J. HATT, *Sculptures gauloises*, fig. 8. La déesse au sein nu accompagnant Mars est sûrement *Virtus*.

40 Esp., 6407 ; BROMMER, n° 16, p. 5 etc., pl. 16.

41 *Gallia*, XXIX, 1971, p. 437-438 et fig. 42 (M. LEGLAY).

malgré son peu d'importance numérique, confirme donc l'existence d'un lien entre la série C1 et la série A1 ; de la première elle conserve la forme générale, tandis que son iconographie est identique à celle de A1.

La catégorie D réunit les colonnes portant une image classique de Jupiter.

La série D1 ne comprend qu'un seul monument, mais d'importance exceptionnelle par son état de conservation, la richesse de son décor, et le fait qu'il soit daté avec précision d'une époque fort ancienne par rapport à la plupart des colonnes de la série A1 : il s'agit de la colonne consacrée à Jupiter, en l'honneur de Néron dans la ville de Mayence, par *Samus* et *Severus*<sup>42</sup> ; elle est exhaussée sur deux socles parallélépipédiques : l'inférieur porte les images de Jupiter et d'Hercule, isolés et encadrés de pilastres baroques inspirés par le IV<sup>e</sup> style pompéien. Sur les deux autres faces sont groupées deux divinités affrontées selon un schéma romano-attique que nous retrouverons tout à l'heure sur un monument de la catégorie E, le dé de Saint-Ambroix<sup>43</sup> ; il s'agit dans un cas de *Fortuna* et de Minerve, dans l'autre de Mercure et d'une déesse non directement identifiable ; le second socle présente les Dioscures et Apollon (un bas-relief est détruit). Au-dessus d'une base attique, le fût est découpé en cinq tambours sculptés des images de dix-neuf divinités dont un bon nombre sont assez difficilement identifiables. Le chapiteau, corinthien normal, porte un dé rectangulaire qui supportait la statue de Jupiter en bronze, naturellement disparue. Ce qui nous importe ici est de savoir si la colonne de Mayence appartient à la famille que nous étudions. Nous répondons sans hésiter par l'affirmative, non seulement parce qu'il s'agit d'un monument dédié à Jupiter, dont le socle présente des analogies significatives avec ceux des colonnes de la série A1, mais aussi en raison des concordances qui ne peuvent être fortuites avec des monuments d'autres catégories, comme le pilier de Saint-Ambroix. Ce point établi, quelle est la place de la colonne néronienne dans « l'arbre généalogique » que nous essayons de dresser ? Ce ne peut être celle du prototype, non seulement à cause de l'antériorité du pilier des nautés de Paris, mais parce que les diverses particularités des monuments de la série A1 n'ont évidemment pas toutes leur source dans la colonne mayençaise. Celle-ci, d'ailleurs, n'a pas d'équivalent dans les autres parties de l'empire (bien que la disposition des figures en frise sur les tambours rappelle les *columnae caelatae* d'Asie Mineure). Il ne s'agit donc pas d'un monument étranger implanté en Gaule, mais beaucoup plus probablement d'un monument gallo-romain, appartenant à un type déjà existant dans la province, auquel ses auteurs ont voulu donner un aspect particulièrement soigné et solennel.

La série D2 est formée de colonnes dont le chapiteau supporte une image de Jupiter assis (associé dans un cas à Junon)<sup>44</sup>. Certaines ont un fût lisse, et reposent sur une pierre à quatre dieux semblable à celle de la série A1 ; elles forment le groupe D2 a. Ce groupe ne paraît en fait représenté que par un seul exemplaire<sup>45</sup>, à Mayence, dont l'intérêt est évidemment de bien établir le lien des

42 La principale publication est celle de F. QUELLING, *Die Jupitersäule des Samus und Severus*, 1918. ESPÉRANDIEU, VII, 5887 et X, p. 93 et s., donne la bibliographie. Dans un article qui ne nous a été connu qu'après l'achèvement de la rédaction de ce travail (*Archäologisches Korrespondenzblatt*, 4, 1974, p. 359-364), G. Bauchhens montre bien la parenté des colonnes de la série A1 avec la colonne de Néron et démontre l'influence de l'iconographie impériale sur le type du cavalier. Le même savant étudie dans les *Mill. des Hist. Vercins des Pfalz*, 73, 1976, p. 167-174, un très intéressant tambour octogonal portant les images de Mercure, Junon, Hercule, Vulcain, Vénus, Mars, Victoria et Fortuna dont il établit la date à l'époque flavienne.

43 Cette composition apparaît dans le relief avec Apollon et Diane de la Villa Medici (M. CAGLIANO DE AZEVEDO, *Antichità di Villa Medici*, p. 4 et s., pl. XV, 22) et sur certaines plaques Campana ; on la retrouve sur le pilier de Saint-Ambroix (*infra*, p. 103) et sur un relief de Savigny, Esp., 2067, représentant une déesse et un dieu séparés par un cippe autour duquel est lové le serpent criocéphale.

44 A Heddernheim, ESPÉRANDIEU, *Germanie*, 134, p. 91 ; cette colonne très particulière fait nettement la transition entre les séries A et D ; elle repose sur une pierre à quatre dieux, dont une face porte la dédicace du vétéran *Januconius Vinco*, de sa femme et de sa fille, les autres les images de Minerve, Hercule et Mercure ; le tambour octogonal porte les fêtes des dieux de la semaine et le fût est couvert d'imbrications.

45 Esp., 7327.

séries A1 et D2. Le groupe D2 b est représenté par une douzaine de monuments tous localisés en Germanie Inférieure<sup>46</sup>, les fûts, généralement recouverts d'écaillés (mais il y a des exceptions), portent des images de divinités superposées, taillées en demi-bosse ; ce sont généralement Minerve, qui de beaucoup est la plus fréquente, Junon et Mercure. Mais on voit apparaître aussi, à la place de ce dernier, Hercule, Apollon et Vulcain. Le choix des dieux est donc le même que sur les pierres à quatre dieux. Quant au mode de présentation, son origine hellénistique est bien établie : on est parti de statues accolées à la colonne, et par l'intermédiaire de statues portées sur consoles on est passé à des images sculptées sur le fût, en relief plus ou moins accusé<sup>47</sup>. Ces colonnes ornées se rencontrent à Ostie, à Tomi, en Afrique où elles sont assez fréquentes. Il n'y a donc pas lieu de postuler nécessairement, pour les colonnes de Germanie, une origine orientale immédiate.

La série D3 comprend un seul monument, de nature tout à fait particulière ; il s'agit en effet d'une représentation de colonne jovienne sur une mosaïque ; le second tableau à partir de la droite de la rangée du haut de la mosaïque-calendrier de Saint-Romain-en-Gal (Rhône) représente une scène d'offrande à une divinité que G. Lafaye avait identifiée à Cérès<sup>48</sup> sans que personne conteste depuis cette interprétation : nous avons pu montrer<sup>49</sup> que cette divinité est nue et qu'elle a pour attribut, d'une part une roue, d'autre part un foudre d'un type particulier, en fleur de lys. Il s'agit donc d'un Jupiter gaulois. S'il était accompagné d'un géant ou d'un captif, nous pourrions le ranger dans notre série B ; mais ici le dieu est parfaitement pacifique, comme ceux de la série D en général. La mosaïque de Saint-Romain nous apprend donc que l'on dressait sur des colonnes non seulement des images du Jupiter cavalier ou du Zeus classique, mais des effigies nues pourvues d'attributs celtiques ; certaines statuettes que nous possédons, comme celle du Châtelet<sup>50</sup> qui a les dimensions de l'image de Saint-Romain, ont pu être présentées de la sorte. La mosaïque de Saint-Romain a en outre le très grand intérêt de nous informer sur le culte qui était rendu aux colonnes joviennes : sur un autel paré de guirlandes et adossé au fût, un homme en tunique, pieds nus, brûle de l'encens ; une femme qui prie, la main droite levée, s'est découvert la poitrine, et tient une guirlande ; un vase au col long et étroit contient sans doute le liquide d'une libation ; les objets cultuels ont été apportés dans une sorte de mallette. Tous ces rites ont sûrement pour but d'obtenir une bonne récolte. Jupiter, dans le Midi de la Gaule, reçoit l'épithète de *frugifer*, réservée en Afrique à Saturne ou à Pluton<sup>51</sup>. Le problème est de savoir si le même culte était célébré devant les colonnes de la série A1 ; des autels ont été trouvés associés à plusieurs d'entre elles ; d'autre part, P. Lambrechts a conclu du fait que chez les Lingons, les colonnes ont été souvent trouvées dans des fontaines, que le dieu au cheval était un maître des eaux souterraines<sup>52</sup>. Cette interprétation, qui se heurte à une foule d'objections<sup>53</sup>, ne reçoit pas de confirmation de la mosaïque de Saint-Romain, car aucune source n'est apparente dans le tableau. Le culte du Jupiter gaulois a donc sûrement un aspect agraire, qui d'ailleurs n'en épuise pas toutes les virtualités. Notons enfin que notre mosaïque atteste la pratique, dans la vallée du Rhône où les colonnes du type A1 sont rares, d'une forme culturelle étroitement apparentée.

Une dernière sorte de monuments, qui formera notre catégorie E, a été tout récemment révélée par l'habile travail de restauration accompli par J.-P. Adam et F. Jambon (fig. 6)

46 A. B. COOK, *op. l.*, p. 89 et s. H. WALTER, *La colonne ciselée dans la Gaule romaine*, p. 31 et s.

47 M. FLORIANI-SQUARCIAPINO, *R. c. Pont. Acc. Arch.*, XLIV, 1971-1972, p. 179-183.

48 *Rev. arch.*, 1892, 2, p. 322 et s. Cf. H. STERN, *Gallia*, IX, 1951, p. 22.

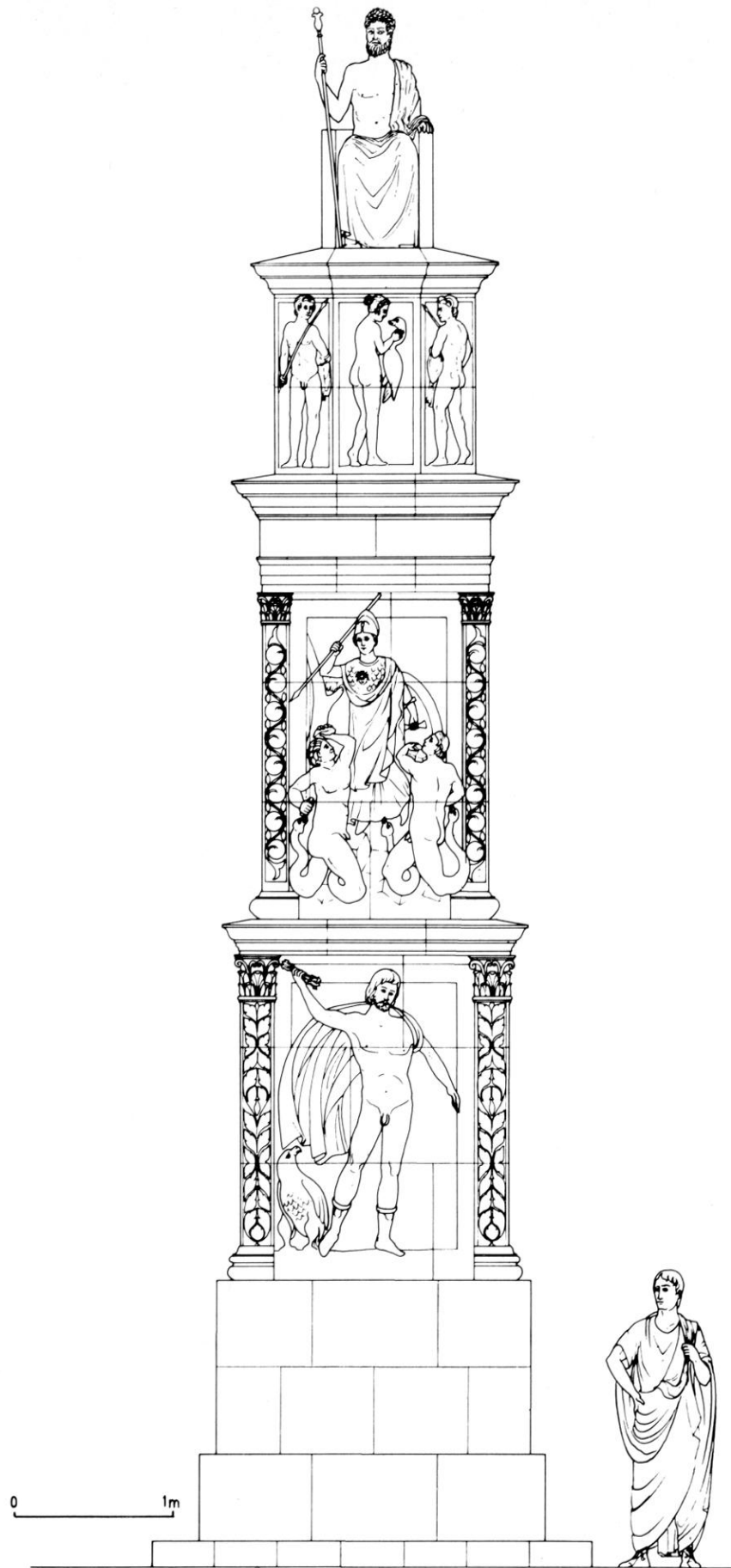
49 *Bull. Soc. Nat. des Antiquaires de France*, 1974, p. 127-137.

50 F. BENOIT, *Art et dieux de la Gaule*, fig. 170.

51 *CH. XI*, 336 — DESSAC, 3017. Cf. P.-M. DUVAL, *Les Dieux de la Gaule*, p. 76 et M. LEGLAY, *Saturne Africain*, p. 123.

52 *Latomus*, VIII, 1949, p. 149.

53 Cf. J. DE VRIES, *op. l.*, p. 41.



6 Restitution du monument d'Yzeures par J.-P. Adam.

sur les blocs d'Yzeures<sup>54</sup> : ceux-ci avaient été tirés, en 1895-1896, des fondations de l'église où ils avaient été incorporés en vertu d'une pratique dont les monuments joviens de Gaule ont fait maintes fois les frais<sup>55</sup>. Ils étaient devenus, depuis, source d'embaras pour les archéologues ; F. Cumont avait bien affirmé<sup>56</sup>, dès 1912, qu'il s'agissait d'un monument jovien apparenté aux colonnes de la série A1, mais cette hypothèse s'accordait mal avec la structure et les dimensions des blocs, que personne n'arrivait, à vrai dire, à ordonner de façon satisfaisante. J.-P. Adam a résolu le problème architectural en montrant que les 80 blocs se répartissaient entre quatre édifices : un pilier votif, qui regroupe tous les éléments figurés, un grand édifice polygonal, qui pourrait être un temple, un sanctuaire de Minerve, dont on possède la dédicace, et qui peut être identique au précédent, enfin un autel. Nous sommes donc en présence d'un sanctuaire important, dont le pilier votif ne serait qu'un élément ; la situation est analogue à celle de Vienne-en-Val, quoique le lieu saint d'Yzeures apparaisse moins important et beaucoup plus homogène chronologiquement, tout le travail ayant été, semble-t-il, accompli, en deux générations, aux frais d'une famille de notables locaux, les *Pelronii*<sup>57</sup>. La grande réussite de J.-P. Adam est d'avoir pu reconstituer ce qu'il appelle le pilier votif, formé par la superposition d'un socle en grand appareil non décoré, d'un premier étage quadrangulaire orné sur ses quatre faces des images de Jupiter fulgurant, Apollon, Mars et Vulcain (en somme une gigantesque pierre à quatre dieux) ; d'un second étage également quadrangulaire, montrant Mars et Minerve combattant les géants, Hercule délivrant Hésione, et Persée libérant Andromède ; d'un tambour octogonal avec les figures de Lédä, des Dioscures, de Neptune, et d'un personnage dansant. Sur la pyramide ainsi formée, Adam assoit, hypothétiquement, un Jupiter-Zeus emprunté à la série D2.

Nous voyons donc apparaître une nouvelle catégorie de monuments joviens, de structure très différente des précédents. Cette structure n'est pas connue, jusqu'ici, pour des monuments votifs ; elle était utilisée normalement pour des édifices funéraires, ou pour des monuments triomphaux, les trophées turriformes<sup>58</sup>. En admettant que la restitution d'Adam soit exacte — et nous ne voyons pas comment on pourrait la contester, au moins en ce qui concerne les trois étages sculptés —, il est permis de se demander si la signification du monument est bien celle qu'il présume. Il ne serait pas absurde d'envisager une destina-

54 *Bull. soc. arch. de Touraine*, XXXVII, 1972, p. 99-106. Cf. J. BOUSSARD, *Carte Archéologique de la Gaule Romaine*, XIII, *Indre-et-Loire*, p. 15-16. G. Ch. PICARD, *Leiodurum*, *Princeton Enciclopedia of Classical Sites*, p. 403.

55 A Vienne-en-Val, Saint-Ambroix, et en Lorraine — E. LISCKENFELD, *Ann. Soc. hist. et arch. Lorraine*, 1929, p. 9.

56 *Rev. arch.*, 1912, 2, p. 210 et s.

57 L'inscription *CIL* XIII, 3075 est la dédicace aux *Numinibus Augustorum* et à Minerve d'une *aedes* promise par *Pelronius* le père et construite après sa mort par ses fils, en application des règles juridiques de la *pollicitatio* ; le sanctuaire appartenait certainement à Jupiter, et *Faedes* de Minerve, sans doute simple chapelle, en constituait une annexe réalisée en dernier. Les *Augusti* peuvent être Marc Aurèle et Lucius Vèrus (161-169), Marc Aurèle et Commode (175-180) ou Septime Sévère et ses fils (198-211). On ne peut choisir entre ces trois dates qu'en fonction de critères stylistiques fort incertains : J.-P. Adam et F. Jambon optent pour la plus récente mais l'utilisation de la perspective picturale dans le bas-relief qui est la caractéristique la plus notable des reliefs d'Yzeures se remarque surtout dans la colonne de Marc Aurèle et les panneaux auréliens de l'arc de Constantin ; de toute manière le pilier, comme on vient de le voir est antérieur à *Faedes* dont provient l'inscription.

58 Cf. notre ouvrage, *Les trophées romains*, p. 43 et s. p. 291 et s. etc.

tion funéraire<sup>59</sup>. La concordance d'une partie de l'iconographie avec celle des monuments des séries A1, C2, et D ne suffit pas à écarter cette possibilité, car on croit que certaines colonnes de la série A1 avaient été dressées au-dessus de tombes ; la présence, à Vienne-en-Val, d'une statue de fauve dévorant, a permis de confirmer l'hypothèse de relations entre le dieu céleste gallo-romain et le domaine de la mort<sup>60</sup>. Les deux scènes de délivrance d'héroïnes sculptées au second étage de la tour d'Yzeures appartiennent au répertoire funéraire normal de la Gaule romaine<sup>61</sup>. La figure dansante de l'étage octogonal, qu'elle soit mâle ou femelle, appartient aussi à ce même répertoire, et non à celui des pierres à quatre dieux<sup>62</sup>. Il serait tentant de voir dans le monument le mausolée de *Pelronius* le père, qui mourut avant d'avoir pu accomplir entièrement la promesse faite à son *pagus*, et dont les fils terminèrent la tâche. Ces arguments ne sont pas, pourtant, décisifs. La délivrance d'Hésione a pour auteur Hercule, fréquemment honoré sur les pierres à quatre dieux, même en dehors de la Germanie (en particulier à Vienne-en-Val)<sup>63</sup> ; la libération d'Andromède glorifie indirectement Minerve, inspiratrice de Persée. Les deux cartons, d'origine sans doute picturale, comme le prouvent les effets de perspective oblique, ont pu être choisis parce qu'ils présentaient les héroïnes nues, ce qui facilitait leur assimilation à des nymphes locales ou à Vénus : la présence de Neptune sur le tambour octogonal indique sans doute qu'une source jaillissait dans le sanctuaire. Quant au danseur ou à la danseuse, il peut évoquer l'un des amours de Jupiter.

Si nous passons du problème de la forme à celui de la signification idéologique, le pilier votif d'Yzeures présente des caractères qui le rapprochent des trophées. Nous avons montré naguère que ceux-ci ne sont pas simplement des monuments « épidiétiques » ou commémoratifs, mais de véritables sanctuaires, dédiés au dieu qui procura la victoire ; le trophée de La Turbie était couronné par une statue du *Genius Augusti*<sup>64</sup>. Le monument d'Yzeures, tel que l'a restitué J.-P. Adam, exalte par tout son décor la puissance victorieuse de Jupiter, qui est, comme nous l'avons déjà vu<sup>65</sup>, identique à celle de l'empereur. La seule différence

59 L'existence de grands mausolées dans la Gaule de l'ouest à cette époque ne peut faire de doute. La pile de Saint-Mars (J. BOUSSARD, *op. l.*, p. 48 et s.) est sûrement un édifice funéraire que son décor en briques polychromes, imité des tombeaux d'Ostie, permet de dater du II<sup>e</sup> siècle.

60 L'interprétation eschatologique du cavalier à l'anguipède a été soutenue surtout, non sans quelque excès, par F. BENOIT, *Les mythes de l'outre-tombe, le cavalier à l'anguipède et la cavalière Epona*, Bruxelles, 1950. Cf. aussi *Latomus*, VIII, 1949, p. 263 et s. ; *Art et dieux de la Gaule*, p. 110 et s. Il est fort possible qu'à l'origine l'hippophore ait été identifié au dieu des morts, le *Dispater* de César (J. DE VRIES, *op. l.*, p. 41) ; ce serait particulièrement le cas à Vienne-en-Val, où d'une part l'hippophore a vraiment l'allure d'un dieu, et où d'autre part on a trouvé une statue de carnassier dévorant qui symbolise sûrement la mort (DEBAL, *BSAHO*, 1973, p. 24). Mais ce caractère a dû beaucoup s'atténuer, et cela assez vite ; l'indication de J. de Vries (*op. l.*, p. 40, n. 5) sur la liaison entre des colonnes et des tombes est difficilement compréhensible : la référence à ESPÉRANDIET 5784-5786 concerne des stèles funéraires de cavaliers. Aucune inscription de colonne n'est une épitaphe, et l'image du cavalier à l'hippophore n'apparaît jamais sur les cippes funéraires, ce qui ne favorise pas l'exégèse de Benoit. L'interprétation donnée par celui-ci des monuments de la série B1 n'est pas admissible.

61 Cf. à Cologne, le monument de *Severinus Vitalis*, représentant notamment la délivrance d'Hésione : *CIL*, XIII, 8293 ; *Esp.*, 6479. Tombeau représentant la délivrance d'Andromède : *Esp.*, 4096 et 4926 (cf. J.-J. HATT, *La tombe gallo-romaine*, p. 195).

62 La présence de figures dionysiaques sur les pierres à quatre dieux est considérée comme douteuse par Haug (*op. l.*, col. 312).

63 La libération d'Hésione figure sur la Porte Noire de Besançon (L. LERAT, *Vesontio*, p. 62 et fig. 11).

64 *Trophées romains*, p. 296. Il est possible que cette statue ait eu à son pied un captif suppliant.

65 *Supra*, p. 93.

de ce point de vue avec un trophée est que celui-ci a pour justification une victoire historique, tandis que le pilier d'Yzeures célèbre la Victoire transcendante. Mais toute l'évolution idéologique de l'Empire tend précisément à « transcendantaliser » la notion de Victoire<sup>66</sup>. Le monument s'explique donc parfaitement en fonction de la pensée de son époque<sup>67</sup>. Cependant ce qui vient d'être dit montre qu'au lieu de la statue assise et pacifique qu'Adam a placée en son sommet, il vaudrait mieux installer un Jupiter combattant, soit cavalier, soit peut-être plutôt à pied, accompagné d'un anguipède ou d'un captif, selon le type de notre série B.

Mais l'exactitude de la restitution par Adam du monument d'Yzeures ne pourra être assurée que par l'existence, en d'autres lieux, de monuments du même type. Or ceux-ci paraissent bien exister ; Adam lui-même avait cité le pilier de Saint-Ambroix, au Musée de Bourges ; nous pensons pouvoir ajouter deux autres monuments, l'un d'Antigny, conservé à Poitiers, l'autre de Brötzingen, dans le pays de Bade.

Du pilier de Saint-Ambroix<sup>68</sup> subsiste un bloc quadrangulaire ayant pour section un carré de 1,15 m (fig. 7) ; chaque face porte, entre deux pilastres en forte saillie, montés sur une base moulurée et décorés de rinceaux, deux figures dont nous avons gardé la partie inférieure ; dans trois cas, il s'agit d'une déesse drapée associée à un dieu nu, selon le schéma romano-attique que nous avons déjà rencontré sur la base de la colonne de Néron à Mayence<sup>69</sup>. Deux des dieux sont aisément identifiables : Apollon, appuyé sur son trépied, et Mercure tenant sa bourse. Le troisième couple est séparé par une sorte d'éminence ou de butte portant un petit animal qui pourrait être un très jeune ourson ; le dieu chausse des bottes de chasseur ; Ch. Picard avait pensé à Dionysos, associé à Artémis ; mais Bacchus est peu populaire en Gaule. On songerait plus volontiers à Silvain représentant quelque dieu chasseur celtique ; la déesse est sans doute Diane assimilée à *Artio*, déesse celtique de l'ours<sup>70</sup>. La quatrième face montre deux jeunes garçons nus, les bras levés, sans doute des danseurs.

Le site de Saint-Ambroix a rendu un très grand nombre de reliefs gallo-romains, qui avaient été remployés, comme ceux d'Yzeures et de Vienne-en-Val, dans les fondations d'une église mérovingienne. Ce sont pour la plupart des stèles funéraires représentant les défunts avec les attributs de leur condition sociale. Le grand pilier s'en distingue immédiatement ; c'est le seul qui porte des images de dieux ; ceux de ces dieux qui peuvent être identifiés n'interviennent jamais dans l'iconographie funéraire gallo-romaine ; il s'agit donc d'un monument votif (fig. 8). Mercure et Apollon sont très fréquemment représentés sur

66 *Trophées romains*, p. 419 et s.

67 L'existence des monuments du type d'Yzeures, apparentés aux trophées par la signification et par la forme, mais dont l'illustration est exclusivement mythologique, explique peut-être le singulier emploi de la mythologie dans le décor de la Porte Noire de Besançon, qui se différencie par là de tous les autres arcs de triomphe romains. Cf. L. LERAT, *op. l.*, p. 62. La gigantomachie est sculptée à Farchivolle.

68 ESPÉRANDIEU, 6991 ; cf. Ch. PICARD, *Gallia*, XIX, 1961, p. 320.

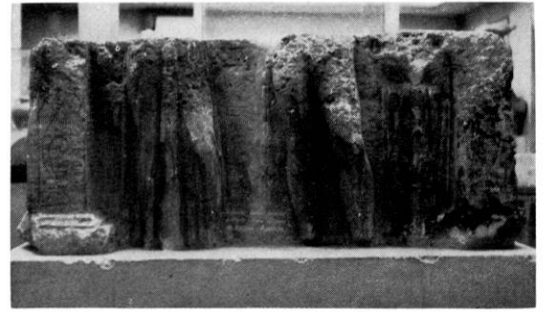
69 *Supra*, n. 43.

70 J. DE VRIES, *op. l.*, p. 122 : il paraît impossible de mettre la sculpture en rapport avec le mythe de *Callisto*, mais il pourrait s'agir d'une histoire analogue ; l'ourson serait-il le fruit des amours du dieu et de la déesse ? (sur les fils d'ours dans la mythologie celtique : DE VRIES, p. 122). Mais le relief de Savigny cité plus haut, note 43, qui représente un dieu et une déesse séparés par un cippe autour duquel est lové le serpent eriocéphale, invite à imaginer d'autres types de rapports entre le couple divin et l'animal surnaturel.





7 Pilier de Saint-Ambroix.



8 Pilier de Saint-Ambroix. Apollon et déesse.



9 Relief d'Antigny au Musée de Poitiers.

les pierres à quatre dieux ; Diane et Silvain y apparaissent aussi souvent<sup>71</sup>. En l'absence de tout attribut, les deux jeunes danseurs peuvent difficilement être identifiés ; peut-être s'agit-il de Génies<sup>72</sup>. Le pilier de Saint-Ambroix s'apparente donc aux pierres à quatre dieux ; le fait que l'on n'y trouve aucune des divinités capitoline invite à supposer qu'elles étaient sculptées sur une autre partie du monument ; la taille relativement modeste de l'élément que nous possédons fait penser qu'il formait le second étage d'un édifice analogue à celui d'Yzeures, et que le premier portait les effigies des divinités plus importantes.

Le Musée des Beaux-Arts de Poitiers possède, outre deux pierres à quatre dieux<sup>73</sup>, l'angle d'un bloc sculpté découvert à Antigny près de Montmorillon<sup>74</sup> (fig. 9). Un pilastre cannelé marque la jonction des deux faces, conservées, l'une sur une longueur de 0,74 m, l'autre sur 0,45 m ; la hauteur actuelle du fragment est de 0,40 m. Sur la face la mieux préservée est sculpté en haut-relief un Apollon citharède nu ; il subsiste la partie du torse allant de l'aisselle au pubis. Le personnage devait donc, intact, mesurer environ 1,20 m, comme ceux du second étage d'Yzeures ; sur la face contiguë se voit le reste d'un dieu nu portant une haste (Mars, d'après Espérandieu). La position des personnages tout contre

71 K. HAUG, *op. l.*, col. 311-312.

72 L'existence des Génies des dieux dans la religion gallo-romaine est formellement attestée par l'inscription de Mauvières (CIL XIII, 1318 ; cf. *infra*, note 96).

73 Esp., 1408. Provenance inconnue : peut être Buxerolles, banlieue n. de Poitiers : Apollon, Fortune, Minerve, Hercule ; c'est le même groupement que sur l'autel de Vienne-en-Val, n° 1020 du catalogue de Debal. Esp., 1410. Provenance : Bapteresse. Mercure, Hercule, Minerve, dieu barbu difficilement identifiable (Apollon d'après ESPÉRANDEU). Le haut des deux pierres étant mutilé, il est impossible de dire s'il s'agit d'autels ou de bases.

74 Esp., 1412.

le pilastre d'angle donne à penser qu'ils étaient deux sur chaque face. Pour les raisons indiquées plus haut, à propos de Saint-Ambroix, il paraît certain que le monument était votif et non funéraire. Le travail à la fois sophistiqué et maladroit est très différent de celui d'Yzeures.

Certains monuments classés parmi les pierres à quatre dieux mais qui se distinguent par leurs fortes dimensions ou leur ornementation originale — comme les piliers du Pont-au-Change et de Saint-Landry à Paris<sup>75</sup> — pourraient appartenir à la catégorie que nous étudions ; c'est par exemple le cas d'un « autel » de Mayence portant sur chaque face un couple de divinités fort proche de ceux de Saint-Ambroix<sup>76</sup> : Mercure et une déesse, Apollon, dont la compagne, assise et demi-nue ressemble à une nymphe, Diane et le dieu au maillet, enfin un Génie et une Abondance. La pierre de Brötzingen, dans le pays de Bade<sup>77</sup>, doit aussi être prise en considération, non seulement à cause de ses dimensions relativement fortes (section de 0,82 m de côté) mais surtout à cause du caractère aberrant, par rapport au répertoire ordinaire des *Viergöttersteine*, de son ornementation : elle présente Lédä, Hélios, Vulcain, et une déesse drapée, inidentifiable. L'absence des dieux capitolins, de Mercure et d'Hercule, peut s'expliquer seulement s'ils étaient figurés sur une autre partie du monument, c'est-à-dire sur un socle quadrangulaire de dimensions plus importantes placé sous le dé qui a été conservé ; nous sommes donc ramenés encore une fois à une restitution analogue à celle du monument d'Yzeures<sup>78</sup>.

Celui-ci appartient donc à une famille plus répandue qu'il ne semble d'abord, unie par une étroite parenté idéologique avec la série A1 ; nous pouvons dire que la série A1 dérive d'un type de monument triomphal qui est la colonne portant l'image victorieuse, et la catégorie E d'un autre type de monument triomphal, le trophée turriforme.

\*  
\* \*

Le classement typologique auquel nous venons de procéder autorise, croyons-nous, un certain nombre de conclusions.

La première est l'affirmation de l'unité de toute la famille dont nous venons en quelque sorte de dresser l'arbre généalogique. Tous les monuments, fort divers, qui la composent sont unis par des liens, les uns idéologiques, les autres morphologiques, que nous avons essayé de mettre en lumière et qui sont assez étroits pour que nous ayons pu, à plusieurs reprises, expliquer une singularité d'un monument en nous référant à un autre, de catégorie

75 P.-M. DUVAL, *Paris antique*, p. 199-203.

76 ESP., 5752.

77 ESP., *Germanie*, 382.

78 Le relief de Bordeaux, ESP., 1106, pourrait avoir fait partie de l'étage inférieur d'un monument du type d'Yzeures ; l'exégèse que nous en avons proposée (*RAC*, VIII, 1969, p. 208 et s. : Vulcain dressant un trophée, a été écartée par Brommer, p. 14, sous prétexte que les attributs du dieu manquent ; or si le marteau est brisé, son existence n'est pas douteuse, car on ne voit guère le personnage « boxant » de son poing le mannequin situé à sa gauche. Quant au *pilos*, il a disparu avec le crâne mais la partie du fond qui n'a pas subi le striage imposé à tout ce qui était visible du monument s'élève assez haut pour montrer que le personnage portait une coiffure. La signification triomphale de la scène conviendrait parfaitement à un monument du type d'Yzeures.

différente<sup>79</sup>. Or, cette unité avait été niée à plusieurs reprises par des savants qui pourtant, ont contribué très valablement, comme Haug, à faire progresser notre connaissance de cette remarquable et singulière branche de l'art romain.

La seconde conclusion, découlant de la première, concerne la répartition géographique et chronologique des monuments. Il avait semblé normal de chercher l'origine du culte dans la région où les colonnes de la série A1 sont les plus nombreuses et de la dater en fonction des dédicaces portant mention d'une année consulaire. Or, sur ces deux points la statistique apparaît trompeuse ; si les monuments les plus nombreux se trouvent de part et d'autres du Rhin moyen, ceux des vallées de la Seine et de la Loire apparaissent souvent plus anciens et plus riches de signification. Nous sommes, selon toute vraisemblance, en présence d'un phénomène que l'histoire religieuse contemporaine aide à comprendre : au XIX<sup>e</sup> siècle, la dévotion mariale, née autour de grands sanctuaires de pèlerinages, s'est exprimée par une prolifération de monuments moyens ou petits (grottes de Lourdes des jardins de couvents, statues de la Vierge de la Salette, etc.), qui s'est étendue à des régions fort éloignées du foyer originel. Si dans quelques siècles un archéologue ne connaissant le culte de Lourdes que par ces grottes artificielles, essayait d'en localiser l'apparition à l'aide d'une carte desdites grottes, il aurait toute chance de se tromper. La même erreur a été certainement commise par ceux qui ont voulu expliquer le culte du Jupiter cavalier à partir des colonnes de cours de fermes ou de petits sanctuaires ruraux liés à une source ou à un cours d'eau. Il est bien établi que des colonnes se dressaient dans des villes, comme Paris, Strasbourg<sup>80</sup> et Mayence et dans de grands sanctuaires, au Donon, à Grand, à Vienne-en-Val, à Escolives<sup>81</sup>. Il est contraire à la logique de supposer que les monuments urbains copient ceux des campagnes, et qu'un grand temple emprunte une image à une chapelle privée. Tout démontre d'autre part que la diffusion s'est faite d'ouest en est<sup>82</sup> ; peut-on supposer, par exemple, que le culte ait été introduit à Vienne-en-Val par des missionnaires venus de Germanie ? La dédicace d'une des pierres à quatre dieux a pour auteurs deux personnages, *Perpetuus* fils de *Rullus* et *Malernus* fils de *Toulorix*, qui représentent une mystérieuse *curia LUDN*<sup>83</sup> ; l'institution des curies, connue en Gaule et en Germanie par une dizaine de textes, a été récemment étudiée par Chr. Rùger<sup>84</sup>. Il y voit une subdivision de la *civitas* à base essentiellement ethnique, une sorte de clan à l'écoissaise. Sans écarter cette possibilité, on peut en envisager d'autres : il pourrait s'agir par exemple, d'associations qui se seraient constituées pour assurer la continuation du culte des dieux gaulois à la suite de la disparition du clergé druidique. En tout cas, *Perpetuus* et *Malernus* qui conservent, probablement sous le règne d'Antonin, la condition pèlerine, ne sont ni des immigrés ni

79 Le double socle des colonnes de la catégorie A1 se retrouve dans la colonne de Néron à Mayence (D E) et dans les monuments du type d'Yzeures. La colonne d'Heddernheim (note 44) semblable, quant à l'élément porteur à la catégorie A1, porte un groupe de Jupiter et Junon assis. Le groupe perdu de Luxeuil est justifié par celui de Dompierre-les-Églises, de la catégorie B1 et par l'*equus Domitiani*, etc.

80 J.-J. HATT, *Strasbourg au temps des Romains*, p. 58.

81 *Pierres à quatre dieux d'Escolives*, dans *Gallia*, XXX, 1972, p. 461-462 : a. Mercure, Hercule, Mars, divinité féminine ; b. Hercule, Vénus, Vulcain.

82 J. DE VRIES, *op. l.*, p. 40.

83 *An. ép.*, 1968, n° 308 et 1969-70, n° 401 ; cf. DEBAL, 1973, p. 47.

84 *Epigraphische Studien*, 9, 1972, p. 251-260.

Illustration non autorisée à la diffusion

10 Monnaies des *Andecavi*, B.N. 6724 et 6755.

des puissants ; leur situation sociale est inférieure à celle de la plupart des dédicants de colonnes en Germanie, qui sont souvent des décurions et quelquefois des soldats<sup>85</sup> ; cependant c'étaient les principaux d'une communauté de droit public, puisque sa caisse est qualifiée de *pecunia publica*. Leur sanctuaire est le plus important qui soit connu chez les Carnutes<sup>86</sup>, et remonte probablement à une date assez haute<sup>87</sup>.

De tels faits permettent de supposer que le culte est né en Celtique et qu'il a été importé en Rhénanie par des Gaulois mobilisés dans l'armée ou attirés par la prospérité du pays frontière<sup>88</sup> ; de même le Mercure du Puy-de-Dôme a été amené sur les bords du Rhin par des Arvernes immigrés qui lui ont conservé son épithète ethnique pour bien le distinguer des Mercures indigènes ou de ceux apportés par d'autres Gaulois : l'appellation *Arvernus* donnée à Mercure est attestée sept fois en Rhénanie et ne se rencontre que là<sup>89</sup>.

L'hypothèse deviendra une quasi certitude si nous examinons l'origine de la représentation du Jupiter cavalier qui, si elle n'est pas l'unique type iconographique du Jupiter gallo-romain, est le seul tout à fait original et propre à cette partie de l'Empire<sup>90</sup>. Nous avons deux très fortes raisons de penser que les Gaulois indépendants de La Tène III représentaient certains de leurs dieux en cavaliers :

1° La numismatique des derniers temps de l'indépendance reproduit, comme l'a prouvé P.-M. Duval, des images culturelles<sup>91</sup>. Certaines de celles-ci sont équestres ; or si les chevaux des monnaies gauloises tirent leur origine de thèmes empruntés, ces thèmes ont été rapidement nationalisés et ont servi à exprimer des idées proprement celtiques<sup>92</sup>. Ce sont surtout les monnaies armoricaines qui présentent des cavaliers ou des auriges guidant des chevaux androcéphales accompagnés de roues -- plus tard symboles de Jupiter -- ou de

85 K. HAUG, *l. l.*, col. 315.

86 DEBAL, 1973, p. 46-47.

87 Les différences stylistiques entre les monuments indiquent une longue utilisation du sanctuaire ; les documents les plus anciens sont sans doute la statue de cavalier, qui, comme nous l'avons vu, se situe parmi les plus archaïques, et pourrait, du fait de sa ressemblance avec la stèle de *C. Romanus* (Esp., 5852 remonter au milieu du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., et la « stèle au taureau », n° 1012, DEBAL, 1973, fig. 29. Nous ne sommes pas d'accord avec le commentaire que Debal donne de ce document que rien à notre sens ne permet de rattacher au culte de Cybèle.

88 K. HAUG, *l. l.*, col. 317 rappelle en se fondant sur Tacite, *Germanie*, 29, et sur l'onomastique, que les Champs Décumates étaient peuplés de colons gaulois.

89 J. DE VRIES, *op. l.*, p. 49 et n. 2.

90 Les autres images de Jupiter celtique ne se singularisent que par des attributs : roue, spirales évoquant l'éclair, foudre en fleur-de-lys. Très rares sont celles, qui, comme le petit bronze de Strasbourg, J.-J. HATT, *Sculptures gauloises*, fig. 8, portent un costume régional ; la plupart du temps, le dieu est nu quelquefois, comme à Séguret (Vaucluse), F. BENOIT, *Art et Dieux*, fig. 168 et à Vaison, il porte une cuirasse de type impérial.

91 P.-M. DUVAL, *Comptes rendus Acad. Inscriptions*, 1975, p. 246-247.

92 Cf. J. BAYET, *Mélanges arch. et hist. École française de Rome*, 82, 1970, p. 15-41.

lyres — plus tard symboles d'Apollon<sup>93</sup>. Particulièrement intéressante est une monnaie des *Andecavi* (fig. 10) présentant au revers « un cheval androcéphale à droite ; au-dessous le buste d'un homme, bras étendus, tenant de ses mains les pattes du cheval »<sup>94</sup>. Ce personnage à mi-corps, soutenant les sabots du cheval divin — que guide un aurige — est évidemment l'ancêtre des hippophores d'époque impériale, qui soutiennent eux aussi les sabots du cheval jovien, de leurs mains ou à l'aide de béquilles.

2° Le terme *Alepomarus*, qu'on s'accorde à traduire « le grand cavalier »<sup>95</sup>, sert d'anthroponyme mais qualifie aussi des divinités. Donné à Apollon par une inscription depuis longtemps connue de Mauvières dans l'Indre<sup>96</sup>, il vient d'apparaître associé à Mercure dans une dédicace de Rennes<sup>97</sup>. J. Bousquet, qui a publié ce texte, pense à un dieu cavalier gaulois, dont les images, dit-il, seraient difficiles à trouver, et qui aurait été assimilé tantôt à Apollon, tantôt à Mercure. Cette théorie ne nous paraît pas satisfaisante pour plusieurs raisons ; il serait surprenant qu'*Alepomarus* ait été en quelque sorte monnayé en deux dieux qui, s'ils sont souvent associés, restent bien distincts, et qui n'ont, dans l'iconographie gallo-romaine, aucun rapport avec le cheval ; cet animal, faut-il le rappeler, étant attribué à Jupiter, à Epona, et, moins nettement, à Mars<sup>98</sup>. La fonction cavalière nous paraît d'autre part trop temporaire, et même accidentelle, pour suffire à définir un dieu ; enfin, il est toujours gênant d'admettre qu'un même vocable ait servi à nommer un dieu et un homme. On échappe à toutes ces difficultés en considérant *Alepomarus* non comme un nom, mais comme une épithète ; les Gaulois de La Tène, dominés par une aristocratie de « chevaliers », devaient tout naturellement imaginer leurs dieux chevauchant, de même que les combattants espagnols de la *reconquista* n'hésiteront pas à jucher sur un destrier saint Jacques,

93 G. FABRE et M. MAINJONET, *L'Art gaulois*, 1956, pl. X, 20 : monnaie des Coriosolites ; *ibid.*, 26, monnaie des *Abrincati* ; chevaux androcéphales accompagnés de lyres. Pl. X, 11, Vénètes : au revers, cheval androcéphale ; derrière lui, une roue ; sous le cheval, génie ailé.

94 B. N. 6723, 6724, 6748 ; FABRE-MAINJONNET, pl. XII, 5 et XIII, 7. Ph. DAIN, *REA*, 73, 1971, p. 81-123. Ph. Dain démontre que ces monnaies, dont la frappe s'échelonne sur toute la première moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., ont été émises par les Namnètes, et non comme on le croyait jusque-là, par les Andecaves. Il reconnaît bien dans le type du revers, un génie hippophore. Or, les hippophores ne sont représentés dans l'art antique que par les trois acrotères de Locres (deux provenant du temple de Marasa (A. DE FRANCISCIS, *Röm. Mitt.* 67, 1960, p. 1-28 et l'une en terre-cuite, représentant un cavalier supporté par une sphinge et provenant du temple de Marafioti (A. DE FRANCISCIS, *Locri antica*, fig. p. 15). Ce dernier groupe est étrangement analogue à des plaques fabriquées en Alsace par le faussaire Kaufmann, et qui s'inspirent peut-être d'un original authentique (Esp., 5473 et 5891). Le type de l'hippophore est trop extraordinaire pour qu'on puisse supposer qu'il a été imaginé indépendamment trois fois dans le monde antique, en particulier par les Celtes dont la capacité à créer des thèmes iconographiques semble avoir été très faible. Il faut donc supposer que comme bien d'autres thèmes de l'art italique, il a été transmis aux Gaulois qui l'ont perpétué. Ce qui ne signifie nullement — là se trouve la faiblesse du raisonnement de F. Benoit — qu'il ait conservé une valeur identique tout au cours de son histoire. La signification eschatologique des groupes de Locres-Marasa défendue par F. Benoit et Ch. Picard (*Manuel Sculpture*, II, 2, p. 799-802), n'est pas acceptée par de Franciscis ; celle du groupe de Marafioti paraît difficilement contestable, le caractère infernal de la sphinge étant admis par toutes les civilisations antiques.

95 LE ROUX, *Ogam*, XI, 1959, p. 219.

96 *CIL* XIII, 1318 = DESSAC, 4637 : *Num. Aug et Genio Apollinis/Alepomari Iul. Atrectus Craranti fil. et Iul./Gnauis Atrecti fil. d. s. d.*

97 J. BOUSQUET, *Gallia*, XXIX, 1971, p. 109-117.

98 Les ingénieuses spéculations de nombreux savants (par exemple : E. THEVENOT, *Divinités et sanctuaires*, p. 47 et s.) se heurtent, au fait que l'art antique ne nous a légué aucune image de Mars cavalier ; aussi est-il bien improbable que le débris de cheval harnaché n° 1010 de Vienne-en-Val ait appartenu à une statue équestre de Mars, comme l'envisage Debal (*BSAHO*, 1973, p. 20).

pourtant bien mal préparé à cet exercice ! Ceux que les Romains nommeront Jupiter, Apollon, Mercure et sans doute aussi Mars étaient ainsi représentés. D'autre part, la monnaie des *Andecavi* montre que le vieux schème hellénique de l'hippophore avait déjà été adopté, sans doute pour illustrer un mythe de lutte entre le dieu du ciel et celui des enfers ; dans ce cas, le dieu cavalier ne peut être que « Jupiter », ce que confirme d'ailleurs la présence de la roue sur d'autres monnaies.

La conquête va entraîner de nouveaux développements ; d'abord les images d'Apollon et Mercure cavalier disparaissent, sans doute faute de correspondance dans l'iconographie classique. Au contraire le groupe du Jupiter cavalier et de l'hippophore bénéficie de sa ressemblance avec des groupes triomphaux romains représentant un vainqueur à cheval terrassant un ennemi ; le premier d'entre ceux-ci, celui de Paul Émile à Delphes<sup>99</sup> se dressait au sommet d'un pilier décoré de sculptures ; c'est sûrement son exemple — ou celui de monuments analogues — qui a conduit les artistes gallo-romains à placer des groupes du cavalier céleste au sommet de piliers ou de colonnes décorés. Cette fusion d'un thème iconographique celtique avec une forme monumentale romaine est exceptionnelle et a dû être motivée par des raisons précises. Or nous avons pu montrer<sup>100</sup> en rectifiant l'interprétation habituellement admise de deux passages de Dion Cassius, que César s'était fait dédier en 46 avant J.-C., au Capitole, un groupe qui le représentait en char, s'élevant au-dessus d'une image couchée de l'Oïkouménè. Il existe une singulière analogie entre ce monument et les groupes à l'hippophore ; César, qui favorise à cette époque le développement du culte de *Jupiter Julius*, se présente, sinon comme une hypostase, du moins comme un associé du dieu suprême ; l'Oïkouménè est la terre habitée au sens géographique, tandis que l'hippophore gaulois, mâle ou femelle, représente au sens métaphysique et de manière imprécise l'ensemble des forces chtoniennes. Chacune des deux notions opposées dans l'une et l'autre des catégories monumentales, est ainsi analogue, sinon identique. Aussi n'est-ce pas faire une hypothèse invraisemblable que de supposer l'existence, dans une ville ou un sanctuaire de Gaule, d'un pilier couronné d'un groupe où le cavalier doté à la fois de l'apparence de César et des attributs joviens terrassait un monstre infernal, et dont le fût portait l'image des dieux mobilisés au service de *l'imperator*.

Après la mort de César, Auguste et surtout Tibère ne s'engagèrent qu'avec prudence et même répugnance sur les voies conduisant à l'apothéose ; cependant la formule imaginée par César ou à son profit ne disparut pas, parce qu'elle se prêtait parfaitement au syncrétisme entre la religion celtique et la romaine, qui était une des préoccupations du gouvernement impérial, désireux d'éliminer définitivement le druidisme. Le pilier des nautes, dont la dédicace prouve qu'il était couronné d'une statue jovienne et laisse planer un doute peut-être voulu, sur les rapports entre le dieu et l'empereur<sup>101</sup>, apparaît tout à fait caractéristique de cette époque de transition.

99 — H. KÄHLER, *Der fries vom Reiterdenkmal des Aemilius Paullus in Delphi*, 1965. Kähler remarque, p. 10, que la statue de Paul Émile le représentait sur un cheval cabré, selon l'usage hellénistique tandis que les statues équestres d'époque impériale représentent le cheval au pas. Les statues du Jupiter gallo-romain se rattachent évidemment à la tradition hellénistique.

100 — *Rev. arch.*, 1973, 2, p. 361 et s.

101 — P.-M. DUVAL, *Mon. Piot*, XLVIII, p. 75.

C'est à la génération suivante que notre type monumental s'introduit dans la région rhénane, où il va connaître une fortune extraordinaire. Chose remarquable, cette implantation ne se fait pas à partir d'un seul prototype ; elle est réalisée à partir d'expériences multiples, qui se situent à des niveaux différents de la société. Nous voyons en effet apparaître dans la seconde moitié du premier siècle :

1° Des groupes du cavalier à l'hippophore, comme celui d'Ehrang<sup>102</sup>, dont la ressemblance avec les stèles funéraires des cavaliers de l'armée du Rhin ne peut être fortuite, et fournit un élément de datation. Dans ce cas, la référence à l'image impériale est abandonnée, ce qui est tout à fait remarquable<sup>103</sup>. Ces monuments sont l'expression d'un groupe social défini où les traditions celtiques sont encore fortes ; peut-être y a-t-il là une volonté d'affirmation des auxiliaires originaires de l'intérieur de la Gaule, face à des militaires recrutés en Europe centrale ou en Orient, propagateurs de cultes d'origine asiatique. En tout cas, il faut noter la ressemblance entre le cavalier d'Ehrang et celui de Vienne-en-Val, ressemblance qui apparaît surtout dans le harnachement du cheval, avec selle à pommeau et troussequin, fortement fixée par des sangles ornées de phalères aux jointures ; des harnachements semblables se retrouvent à Brives<sup>104</sup>, et à Cologne<sup>105</sup> ; on n'en voit jamais dans les Champs Décumates ; ils sont donc un indice de datation haute.

2° Des groupes manifestement inspirés par l'art aulique, comme celui de Tongres, la statue perdue de Luxeuil et celle de Neschers, où nous avons reconnu l'influence de l'*Equus Domitiani*.

3° Avec la colonne de Néron à Mayence, un type de monument encore plus marqué par l'art officiel ; il dérive sans doute des colonnes joviennes, assez nombreuses à Rome<sup>106</sup>, et sera probablement à l'origine des colonnes au Jupiter trônant de notre série D2. En outre, il introduit le système du double piédestal et le type de composition à deux personnages que nous retrouverons dans la série E, à Saint-Ambroix.

Au II<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du III<sup>e</sup>, l'évolution est fort différente dans les Germanies, y compris les Champs Décumates, et dans les Gaules. En pays rhénan, des deux

102 L'authenticité du « Bauernreiter » d'Ehrang (Esp., 5246) avait été suspectée par Hettner et K. Haug (dans ROSCHER, *Viergöttersteine*, col. 316 ; elle est définitivement démontrée par sa ressemblance avec le cavalier de Vienne-en-Val.

103 M. P. Nilsson (*Archiv für Religionswissenschaft*, XXIII, 1925, p. 179) jugeait que le costume militaire avait fait penser à tort à une image impériale ; il est attribué, ajoutait-il, à de nombreuses divinités vénérées dans les provinces, surtout par l'intermédiaire des soldats. Il n'y a pas de rapports directs entre le Jupiter gallo-romain et les dieux palmyréniens, qui d'ailleurs portent l'uniforme royal hellénistique (M. ROSTOVZEFF, *American Journal of Archeology*, XXXVII, 1933, p. 62). Le cas du Jupiter héliopolitain (sur l'origine de son costume, voir F. CUMONT, *Syria*, I, 1930, p. 185 et P. MERLAT, *Jupiter Dolichenus*, p. 33 et s.) est plus complexe car son culte a été populaire sur le *limes* germanique ; il existe même une pierre à quatre dieux, provenant de Brötzingen (Esp., *Germanie*, 365) qui porte sur sa face antérieure la dédicace IOM/HESG/VLLM (*CIL* XIII, 6331) que l'on a cru pouvoir développer *Iovi Optimo Maximo Heliopolitano*. Mais ce texte, en lui-même énigmatique, est surmonté d'un buste fort usé, nu et coiffé, semble-t-il, d'un bonnet phrygien. Il apparaît clairement en tout cas, 1° que l'iconographie orientale n'a pu influencer la formation du type du Jupiter gallo-romain ; 2° qu'une des variantes de ce type a été créée dans les milieux d'auxiliaires gaulois de l'armée du Rhin, sous les règnes de Claude et de Néron ; 3° qu'une autre, influencée par l'image impériale, et notamment par l'*Equus Domitiani*, apparaît dans le dernier quart du I<sup>er</sup> s.

104 Esp., 2752. S. REINACH, *RS*, IV, 340, 2. Provient du Cantal, identique à : *RS*, II, 532, 4.

105 Esp., 6425. S. REINACH, *RS*, IV, 334, 4.

106 A. B. COOK, *op. l.*, p. 45-47 d'après JULIUS OBSEQUENS, 18 et 49 et DION CASSIUS, 37, 9.

côtés du fleuve, on constate une standardisation qui aboutit à constituer définitivement la « série canonique » AI ; cette standardisation est liée à une prolifération qui multiplie les monuments dans les campagnes, sans d'ailleurs qu'ils disparaissent des villes et des grands sanctuaires ; produits en série pour des commanditaires aux ressources généralement modestes, cavaliers et pierres à quatre dieux accusent un appauvrissement dans le choix des motifs et dans l'exécution : les détails, comme ceux du harnachement, qui, à la période précédente étaient figolés quelquefois avec maladresse mais avec minutie, disparaissent. Il y a des exceptions, comme celle du pilier de Brötzingen<sup>107</sup>, déjà cité, et du monument des *Stephanii* à Heddernheim<sup>108</sup>, daté de 240, un des plus tardifs par conséquent. Cet exemple prouve que la dégénérescence n'est pas due à une décadence artistique, mais aux causes économiques et sociales que nous venons d'évoquer ; les *Stephanii* sont une famille de notables, peut-être d'extraction servile ; le père est décurion de la *civitas Taunensium* ; il a pu s'offrir un artiste relativement habile, dont la manière rappelle celle de la pierre à quatre dieux de la place Kléber à Strasbourg<sup>109</sup>. *Stephanius* a fait preuve d'imagination dans le choix de l'iconographie aussi, en substituant aux images banales des dieux de la semaine celle de divinités, Mars, Genius, Fortune, Cérès, Vénus, Victoire, qui appartiennent pour la plupart au répertoire des pierres à quatre dieux, mais qui reçoivent ici les noms des enfants du dédicant, et doivent par conséquent représenter leurs Génies, les dieux correspondant aux garçons et les déesses aux filles. Généralement le dédicataire se bornait à accepter l'iconographie que lui proposait le lapicide, si même il ne choisissait pas dans l'atelier un ex-voto tout prêt.

Aussi ne faut-il sans doute pas attacher trop d'importance à la valeur religieuse de tel ou tel élément. La signification idéologique générale est claire : d'abord l'acceptation sans réserve de la religion politique officielle, manifeste dans la référence au culte capitolin ; lié à cela, une sorte de « stoïcisme du pauvre », dont les articles essentiels sont la confiance dans la Providence, personnifiée au ciel par Jupiter et sur terre par l'empereur, l'affirmation d'une *virtus* dynamique et militante, l'exégèse symboliste et moralisante de quelques mythes classiques. La part des croyances indigènes est modeste : déférence polie à l'égard de Mercure, probablement considéré comme le dieu gaulois par excellence, mais toujours maintenu dans un rang secondaire, alors que le relief de Marbach lui donne emphatiquement la première place<sup>110</sup>. Hercule est peut-être honoré, complémentairement, comme dieu de la Germanie, mais l'interprétation reste douteuse, car on le rencontre aussi souvent sur les pierres à quatre dieux de Gaule centrale et occidentale. Diane et Silvain eux, sont bien des divinités topiques, mais tout à fait dépourvues de ces caractères aberrants qui dénoncent les dieux indigènes mal incorporés dans l'Olympe<sup>111</sup>.

En Gaule, les monuments sont moins nombreux, mais certains d'entre eux attestent par leur importance, la richesse de leur décor et son originalité, l'opulence du dédicant et sa

107 *Supra*, p. 105 et note 77.

108 *Supra*, p. 95 et note 25.

109 J.-J. HATT, *Strasbourg au temps des Romains*, p. 59. *Sculptures de Strasbourg*, n° 77.

110 *Esp.*, *Germanie*, 695.

111 Un dieu au cerf, que F. Brommer pense pouvoir identifier à Vulcain, syncretisé avec Cernunnos, apparaît sur une pierre à quatre dieux d'Alzey - *Esp.*, 7750 - BROMMER, n° 1, p. 3, pl. 1, qui serait d'époque flavienne.



culture. C'est d'abord le cas, bien entendu, des monuments du type d'Yzeures : le seul fait qu'on leur ait donné une forme architecturale empruntée aux trophées prouve que ceux qui les avaient faits construire avaient médité sur ce que J. Gagé a heureusement nommé la « théologie de la Victoire ». Le choix des décors, représentant des mythes rares (déesse à l'ourson de Saint-Ambroix) et celui des thèmes iconographiques suppose aussi une très large information. D'autres ex-voto, plus proches de ceux de Rhénanie, émanent évidemment de fidèles plus modestes, individus ou collectivités comme la *curia Ludn...* de Vienne-en-Val.

Dans les deux secteurs, en tout cas, la grande vogue du culte correspond à la période 170-250. Elle est favorisée par le rapprochement qui s'établit entre la lutte du dieu cavalier et des monstres chthoniens, d'une part, la gigantomachie classique de l'autre. Certes ce rapprochement a dû être admis dès le 1<sup>er</sup> siècle après J.-C., puisque déjà à cette époque, l'hippophore était, sauf dans des cas exceptionnels, comme celui du groupe de Vienne-en-Val, figuré en anguipède. Mais la gigantomachie n'est utilisée de façon systématique au service de l'idéologie impériale qu'à partir du milieu du II<sup>e</sup> siècle<sup>112</sup> ; c'est d'ailleurs à cette époque que les grandes frises pergaméniennes redeviennent à la mode et servent de modèles aux artistes. D'autre part, le thème de l'empereur, à pied ou à cheval, foulant les ennemis, qui n'avait servi qu'exceptionnellement aux Julio-Claudiens, reparait presque sous tous les princes à partir de Domitien<sup>113</sup>. Nous avons déjà parlé de ses contaminations constantes avec la représentation du Jupiter celtique<sup>114</sup>. Ces formules brutales expriment bien le durcissement des Romains à l'égard des Barbares, surtout après les invasions de 169, et le transfert de ce sentiment sur le plan métaphysique : de même que l'empereur est de plus en plus assimilé à la divine Providence, ses ennemis sont identifiés aux démons du mal ; on ne saurait donc s'étonner de voir de plus en plus fréquemment la Victoire — du type de Brescia tel qu'il apparaît sur la Colonne aurélienne<sup>115</sup> — et la Fortune, remplacer à l'occasion les divinités capitoline sur des monuments du III<sup>e</sup> siècle<sup>116</sup>. A cette époque aussi, le cavalier porte le plus souvent la tenue impériale, soit le grand uniforme avec cuirasse, soit plus souvent la tenue de voyage avec tunique et *paludamentum*. Ainsi l'interprétation historique du cavalier à l'anguipède comme symbole de la victoire sur les barbares, valable en quelque sorte accessoirement lors de la création du thème, tend-elle à primer toutes les autres.

Les divers types de monuments joviens deviennent le mode favori d'expression du loyalisme dans les provinces gauloises et germaniques ; on constate en effet que dans cette partie de l'Empire, les manifestations d'allégeance habituelles dans les autres régions sont

112 — La monnaie de *Cornelius Sisenna* (SYDENHAM, *RRC*, 542) prouve que la gigantomachie a déjà été utilisée pour glorifier les victoires de Marius sur les Cimbres et les Teutons. Le thème reparait seulement dans le monnayage impérial avec le médaillon d'Antonin, Vian, *op. l.*, 537. Sur la « renaissance pergaménienne » des années 160 : R. BIANCHI BANDINELLI, *Rome. Centre du pouvoir*, p. 302.

113 — R. BRILLIANT, *Gesture and rank*, p. 96-98.

114 — Voir en dernier lieu : M. F. SQUARCIAPINO, *Sculture del foro severiano di Leptis Magna*, 1974 ; on sait que les colonnes du temple du forum sévérien de Leptis étaient exhaussées sur des piédestaux ornés de scènes de la gigantomachie avec aux angles des trophées rappelant les victoires historiques de l'empereur ; le rapprochement de cet ensemble avec les colonnes de notre série A 1 s'impose d'autant plus que l'un des piédestaux A 2, pl. 2 porte, associée à Mars, l'image d'un dieu cavalier dont la ressemblance avec le Jupiter gallo-romain a frappé M<sup>me</sup> Squarciapino (p. 11 et 47) ; elle y reconnaît en définitive une personnification de la *Virtus Augusti*.

115 — Sur ce type, T. HOLSCHER, *Victoria Romana*, p. 122 et s.

116 — Esp., *Germanie*, 349, 371 etc.

fort peu nombreuses : la rareté des portraits impériaux découverts en dehors de la Narbonnaise est par exemple tout à fait significative<sup>117</sup>. Il semble bien que les Gaulois aient estimé s'acquitter suffisamment de leurs devoirs à l'égard de l'Empire — en dehors des cérémonies officielles célébrées au sanctuaire de *Condate*, ou, dans chaque cité, par les flamines, qui ont laissé somme toute peu de traces — en associant la *domus divina* aux hommages qu'ils rendaient à leurs dieux ; la formule qui lui fait honneur, ou la dédicace au *numen Augusti*, précèdent presque toutes les inscriptions religieuses ; mais, malgré la préséance ainsi affirmée du culte politique, la statue ou le temple, qui avaient exigé l'essentiel de la dépense, appartenaient exclusivement au dieu. Les monuments joviens sont les seuls où la référence à l'idéologie officielle n'apparaisse pas comme une formule de politesse ou de précaution assez creuse. Ils représentent, en fait, la forme de culte impérial qui convenait au tempérament des Gaulois, parce qu'elle s'accordait avec leurs traditions. Dans ce domaine, comme dans tous les autres — politique et économique notamment —, les Gaulois ne refusaient pas d'appartenir à l'Empire, mais ils voulaient y participer à leur manière, en conservant, sinon une nationalité qu'ils ne pouvaient concevoir (du moins au sens que nous donnons à cette notion), leur personnalité et leur originalité.

Gilbert Charles PICARD.

117 Par exemple le tome IV du *Recueil* d'ESPÉRANDEU, qui couvre le Bassin parisien, la Normandie et la Bretagne ainsi qu'une partie de la Bourgogne, ne contient pas un seul portrait impérial dont l'authenticité soit insoupçonnable.

N.B. Les clichés nous ont été communiqués par MM. J. Debal (fig. 1, 3 et 4), J. Mertens (fig. 2), Lelong (fig. 5), Bailly (fig. 7).